

Petit glossaire du nationalisme

Autor(en): **Weid, Bernadette von der**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit glossaire du nationalisme

Rien de tel que feuilleter le Robert, alphabétique et analogique de la langue française, pour se mettre les idées en place à coups de définitions et de renvois.

Etat : du latin « stare », se tenir debout. Définition : Groupement humain fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale. Voir à : empire, puissance, nation, pays, royaume. En droit international nous voyons des : états souverains, état unitaire, état fédéral ou fédératif. L'URSS est un état multinational. Il y a des états dits protégés (voir protectorat), des états associés (voir confédération), des états membres d'une communauté internationale (voir ONU) et finalement des conflits entre états (voir guerre).

Jouons le jeu (alphabétique) du dictionnaire et cherchons à

Empire (latin « imperium »). Définition : Ensemble d'états, de territoires relevant d'un gouvernement central (voir colonie).

Passons à

Nation : du latin « natio », naissance, race. Définitions : Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune, et puis : groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun (voir peuple). Bainville a dit : « Le peuple français est mieux qu'une race, c'est une nation ». *Voilà qui devient moins clair à mon sens.* Troisième définition : Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine (voir état, pays, puissance).

Patrie : du latin « patria », pays du père. (*Intéressant de noter que dans ce même dictionnaire on trouve matrice, matriarcat, matrimonial, mais que « matrie » n'est pas dans la langue française*). Définition de « patrie » : Communauté politique à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir ; pays habité par cette communauté. (*Par contre on utilise couramment l'expression « la mère patrie » qui concilierait les deux aspects yin-yang de la question*). On lit aussi qu'on peut être « rapatrié », qu'on peut être « apatrié », que « la science n'a pas de patrie » (*faut-il s'en féliciter ?*) et que Lamartine s'est écrié : « L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ; la fraternité n'en a pas ».

Patriote : Définition : Personne qui aime sa patrie et la sert avec dévouement. Aragon a écrit : « Mais si nous ne sommes plus chauvins, nous restons pacifiquement patriotes ». (*Pourquoi faudrait-il insister ? Ces deux termes, pacifique et patriote seraient-ils contradictoires ?*).

Enfin,

Pays : du bas-latin pagus, habitant d'un bourg ou d'un canton, et par extension, le pagus lui-même. Définition : Territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique dénommée nation. (Voir état, nation). Le manifeste communiste crie : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Les écrivains se sont livrés à une débauche de phrases nobles et bien sonnantes, écoutez-donc Lamartine : « Je suis concitoyen de toute âme qui pense : la vérité, c'est mon pays ». Voltaire lui, résoud tout d'un trait de plume : « Et qui sert son pays n'a pas besoin d'aïeux ».

Puissance : Définition quatrième : Etat souverain, surtout quand il est puissant (*Oserai-je ajouter CQFD ?*). Albert Camus se permet de rêver : « Une véritable société internationale, où les grandes puissances n'auront pas de droits supérieurs aux petites et aux moyennes nations ».

Enfin,

Région : du latin « regio », direction, frontière, contrée. Définition : Territoire relativement étendu, possédant des caractères physiques et humains particuliers qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe.

Régional (dans le vocabulaire des institutions internationales) : qui groupe plusieurs nations voisines (opposé à mondial). Et comme exemple : les accords régionaux du Marché Commun, de l'AELE, etc.

Voilà bien des définitions qui s'entrecroisent, se contredisent ou s'affrontent. L'intéressant est de savoir où viscéralement on se place à l'intérieur de ces notions. Je tendrais à penser qu'il en est comme de la notion de « liberté ». Un adolescent me disait récemment un haussant les épaules : « La liberté, qu'est-ce que c'est, ça n'offre aucun intérêt ». Il en est peut-être de la liberté, de la notion de racines et d'appartenance comme de l'oxygène : tant qu'il nous entoure à profusion, qui songerait même à son existence ?

Bernadette von der Weid



Dernière heure

On a récemment parlé dans les journaux du rapport Weitzel qui sera publié officiellement en décembre. Ce rapport préconise que la femme soit astreinte à des prestations dans le cadre d'un service national. Mme Andrée Weitzel propose dix-huit variantes de participation féminine à la défense générale, qu'il ne faut pas confondre avec le service armé. Nous reviendrons sur ce rapport lors de sa publication... Et pour l'heure, nous nous contenterons de sortir — pour la photo — la batterie... de cuisine !

(Photo Michèle Zurn)